

seine-saint-denis  
LE DÉPARTEMENT



**BSERVATOIRE**

des **discriminations**  
et de **l'égalité**



**DOSSIER DE PRESSE**

# **«DISCRIMINATIONS TERRITORIALES», DE QUELLES INÉGALITÉS PARLE-T-ON?**

NOVEMBRE 2024

Le Département de la Seine-Saint-Denis organisait ce mercredi 6 novembre une journée de rencontres et d'échanges à Pantin, autour de la thématique des discriminations territoriales. Élaborée dans le cadre du travail mené par son Observatoire Départemental des Discriminations et de l'Égalité, qui fête cette année ses 3 ans d'existence, cette journée a réuni de nombreux·ses acteurs et actrices du champ de la lutte contre les discriminations mais également de l'ensemble des secteurs de politique publique.

Au cours de la journée, les interventions se sont succédé pour contextualiser et interroger la notion de discrimination territoriale, au prisme notamment des politiques éducatives et sanitaires.

Dans un contexte de forte mobilisation sociale autour du manque de moyens alloués à ces secteurs de politiques publiques sur un territoire jeune et populaire comme celui de la Seine-Saint-Denis, les échanges ont questionné les inégalités territoriales et leur impact. La participation de la Défenseure des Droits, Madame Claire Hédon, a permis d'aborder cette question notamment sur le volet juridique à travers les saisines dont elle fait l'objet.

Cette journée était également l'occasion pour l'Observatoire des Discriminations et de l'Égalité de faire un bilan de son action sur l'année passée, de présenter les résultats des opérations de testings menées et d'évoquer les perspectives.



**Stéphane Troussel,**  
Président du Département  
de la Seine-Saint-Denis

Alors que plusieurs rapports parlementaires et études ont démontré l'insuffisance des moyens mis à disposition de la Seine-Saint-Denis, révélant les manquements de l'État en matière de sécurité, d'éducation ou de santé, notre observatoire a décidé de se pencher lors de cette 4<sup>e</sup> édition sur les inégalités territoriales notamment en matière d'éducation et de santé. Car établir un bon diagnostic, c'est déjà agir.

Cette journée est aussi l'occasion de restituer les résultats des testings menés Yannick L'Horty.

Si le manque de ressources allouées à l'école en Seine-Saint-Denis est l'une des inégalités territoriales des plus criantes, ces testings révèlent qu'il y a des discriminations moins évidentes mais bien présentes comme l'inégalité d'accès à des lieux de culture pour les élèves de Seine-Saint-Denis. Nous avons aussi voulu aussi tester l'accès à l'hébergement touristique. Ces testings nous révèlent que la possibilité de réserver un logement estival diminue de 20% si le nom et prénom indiqués, suggèrent une origine ouest-africaine. Ces discriminations, quelles qu'elles soient, d'où qu'elles viennent, doivent nous interpeller collectivement. Nous devons les constater, les dénoncer pour les combattre et y mettre fin.

Avec Oriane Filhol, conseillère déléguée à la lutte contre les discriminations et à la jeunesse, nous agissons au quotidien pour garantir à tous les habitants et habitantes de la Seine-Saint-Denis un accès équitable à des services publics de qualité.



## Mesurer et objectiver les discriminations: focus sur les testings menés par le Département.

Dans le cadre du projet «Observer les discriminations à l'adresse en Seine-Saint-Denis», le Département s'engage pour la première fois à étudier en profondeur les pratiques discriminatoires dans des domaines encore peu explorés.

Avec le concours de chercheurs spécialisés (Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty), plusieurs campagnes de testing ont été menées pour identifier et mesurer les discriminations dans des domaines jusqu'ici peu étudiés: l'accès aux hébergements de loisirs et touristiques en période de forte affluence, ainsi que l'accès des jeunes séquano-dionysien·ne·s aux établissements culturels. Ce projet vise à fournir des données précises pour mieux comprendre les réalités vécues par les habitant·e·s du département et pour agir plus efficacement contre les discriminations.



**Oriane Filhol,**  
Conseillère départementale  
déléguée à la lutte contre  
les discriminations  
et la jeunesse

Nombre d'enquêtes ou testings ont mis en évidence des refus injustifiés dans l'accès à l'emploi ou au logement, notamment par le prisme ethno-racial.

Trop subi par les habitant·es de Seine-Saint-Denis, le fléau des discriminations mine le principe républicain d'égalité. Mais ces inéquités se retrouvent également dans bien d'autres domaines de la vie quotidienne, pourtant essentiels à l'épanouissement, comme l'accès aux loisirs ou l'inégal accès des collèves aux établissements culturels.

L'Observatoire Départemental contre les Discriminations et pour l'Égalité a donc commandité des enquêtes sur les locations saisonnières pour les vacances ou encore pour vérifier l'égal accès des écoles du territoire aux institutions culturelles.

## Les discriminations ne prennent pas de vacances

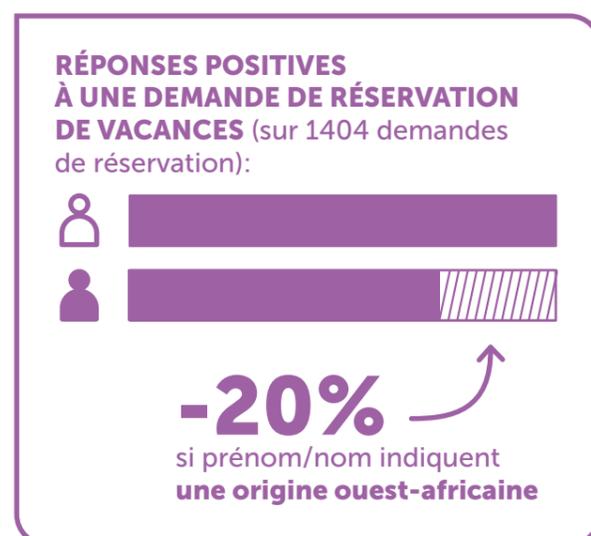
Entre mai et juin 2024, les enquêteurs ont conduit une étude approfondie pour évaluer l'impact des discriminations dans les réservations d'hébergements touristiques en France. Dans cette démarche, **1404 demandes de réservation** ont été émises afin de réserver deux chambres pour un séjour durant une période de forte affluence, soit la mi-août. Cette analyse a couvert trois régions: la Bretagne, les Pays de la Loire et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), en explorant trois types d'hébergement – **campings, hôtels et chambres d'hôtes**. Les demandes ont été adressées à la fois à des logements proposés sur des plateformes en ligne et directement auprès des établissements.

Pour mesurer les différences de traitement selon l'origine et le lieu de résidence, un protocole de comparaison rigoureux a été appliqué. Quatre profils de clients distincts ont été créés:

- **Profil 1:** un homme avec un nom et un prénom suggérant une origine française;
- **Profil 2:** un homme avec un nom et un prénom suggérant une origine ouest-africaine;
- **Profil 3:** un homme avec un nom et un prénom suggérant une origine français indiquant une résidence en Seine-Saint-Denis (93);
- **Profil 4:** un homme avec un nom et un prénom suggérant une origine ouest-africaine et indiquant une résidence en Seine-Saint-Denis.

S'il apparaît qu'une adresse en Seine-Saint-Denis n'a pas d'impact négatif sur les chances de voir aboutir une demande de réservation (constat constant dans les trois régions et pour chaque type d'hébergement, quel que soit leur niveau de gamme), en revanche **les clients dont le prénom et le nom suggèrent une origine d'Afrique de l'Ouest voient leurs chances de recevoir une réponse positive diminuer de plus de 20% par rapport à ceux dont les noms sont perçus comme d'origine française.**

Cette pénalité, de grande ampleur, est significative dans chacune des trois régions étudiées et pour les trois types d'hébergements, bien qu'elle soit moins marquée pour les chambres d'hôtes, où la taille de l'échantillon limite la précision des résultats. Par ailleurs, **l'effet discriminatoire apparaît d'autant plus fort que l'hébergement est de gamme élevée.**



## Mesurer l'accès des jeunes séquano-dyonisien-ne-s aux établissements culturels franciliens

En décembre 2023, une enquête a été menée pour évaluer l'accès à 300 établissements culturels franciliens via un protocole simple: une demande d'information a été envoyée par une professeure de 4<sup>e</sup> fictive travaillant soit dans un collège en éducation prioritaire de Seine-Saint-Denis, soit dans un collège parisien situé dans un quartier aisé. L'objectif était d'observer d'éventuelles disparités dans les réponses reçues en fonction de la localisation du collège demandeur.

Les résultats de l'enquête révèlent des écarts notables dans le contenu et la qualité des réponses fournies par les établissements culturels en fonction de la localisation du collège.

**À niveau de demande et de qualité égale, 11% des réponses adressées au collège de Seine-Saint-Denis sont de moins bonne qualité que celles envoyées au collège de Paris.**

En outre, quel que soit le type d'activité culturelle concernée et quel que soit le type de réponse étudiée, avec ou sans contrôle de la qualité, une pénalité significative apparaît envers le collège de Seine-Saint-Denis de la part des lieux de culture situés en dehors de Paris.

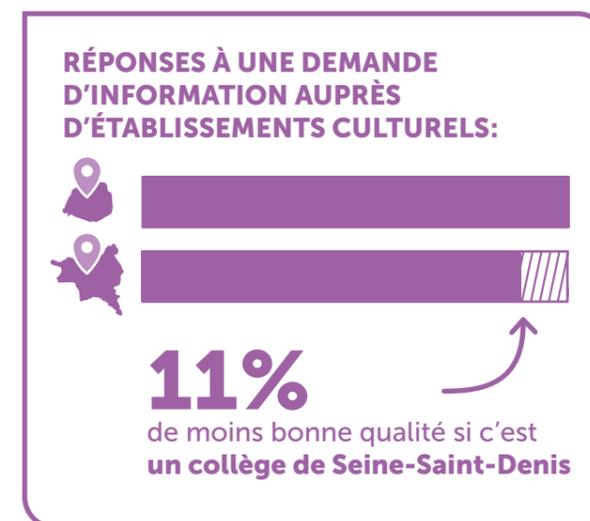
L'analyse des réponses, ou «verbatim», met en lumière une différenciation marquée entre les deux établissements. Par exemple, pour une demande concernant la même exposition, un établissement (l'institution X) propose un créneau de visite guidée à la classe parisienne, tandis qu'il informe la professeure séquano-dyonisienne que l'exposition n'est «pas adaptée» pour des élèves de 4<sup>e</sup>, ajoutant qu'aucune visite guidée n'est possible car la thématique «ne figure pas au programme scolaire» de ce niveau. De plus, les établissements culturels tendent à omettre certaines informations lorsqu'ils répondent au collège de Seine-Saint-Denis.

Ainsi, la professeure séquano-dyonisienne est fréquemment redirigée vers le site internet de l'établissement pour plus d'informations, tandis que la professeure parisienne reçoit des détails complets et précis directement par le biais de l'interlocuteur ou interlocutrice.

Ces réponses, adressées au collège parisien, sont globalement plus détaillées et bienveillantes, renforçant l'idée d'une inégalité de traitement entre les établissements de Seine-Saint-Denis et de Paris.

**Ces résultats mettent donc en évidence des inégalités d'accès aux offres culturelles en Île-de-France, limitant l'accès des élèves de Seine-Saint-Denis à une information de qualité égale et à des opportunités culturelles comparables.**

L'étude souligne ainsi la nécessité de sensibiliser les établissements culturels à ces enjeux et d'encourager des pratiques d'accueil plus inclusives et équitables.



# L'Observatoire des Discriminations et de l'Égalité: Retour sur une année de déploiement et de renforcement des actions



Créé en 2021, l'Observatoire Départemental des Discriminations et de l'Égalité (ODDE) poursuit son action autour de quatre principaux volets:

## Observer et mesurer les discriminations pour produire une action publique ciblée et adaptée.

Pour lutter contre les discriminations, il faut d'abord les objectiver. Ainsi, à travers un baromètre réalisé tous les deux ans auprès des habitant.e.s du territoire et l'organisation d'opérations de testings sur-mesure, l'Observatoire produit de la donnée lui permettant d'interpeller et de proposer des temps de sensibilisation et de formation adaptés.

## Intégrer la lutte contre les discriminations à l'ensemble des politiques publiques portées par le Département.

L'Observatoire est un lieu ressource qui accompagne les directions métiers du Département dans la mise en œuvre de leur politique publique, en matière de petite enfance, d'insertion, d'éducation, de politique mémorielle etc.

À titre d'exemple, l'Observatoire a accompagné le service événementiel du Département pour penser et construire des événements sans discrimination, à travers la rédaction d'une charte SAFE – pour des événements sereins et inclusifs, mais également des sessions de sensibilisation pour les professionnel.le.s de l'animation ou la sécurité. Cette nouvelle approche des événements a notamment permis la création d'une SAFE ZONE au cœur du Parc des Jeux, immense site de célébration installé dans le Parc Georges Valbon de la Courneuve pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques.

## Mener des actions de sensibilisation et d'accompagnement des habitant.e.s de la Seine-Saint-Denis

Programme phare de l'Observatoire, la caravane des discriminations poursuit son parcours tous les étés à travers le Département. Pendant plusieurs mois, la Caravane s'installe au pied des immeubles, sur les places de marché, devant les hôtels de ville pour aller à la rencontre des habitant.e.s, ouvrir la discussion autour des discriminations subies ou dont ils et elles ont été témoins, et présenter les recours existants en matière d'accès aux droits.

Pour s'adresser à un public plus jeune, le programme «Jeunes contre le racisme et l'antisémitisme» a été développé. En 2023-2024, ce sont plus de 500 collégien-ne.s en classe de 4<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup>, issu-e.s de 15 collèges, qui ont bénéficié de ce programme. Accompagné-e.s par un-e artiste, les élèves mettent des mots et analysent les phénomènes de discriminations discriminations ethno-raciales et antisémites et pour créer des oeuvres visant à les dénoncer des oeuvres pour les dénoncer. Ce programme rencontre un véritable succès auprès des jeunes et des équipes éducatives tant il permet d'aborder des questions taboues.

## Accompagner et soutenir les associations séquanodionysiennes

À travers des appels à projet, le Département soutient financièrement et opérationnellement près d'une trentaine d'associations spécialisées dans la lutte contre les discriminations, mais accompagne également des structures dont ce n'est pas le cœur de métier et qui souhaitent se former.



La caravane des discriminations à la Courneuve, juin 2024  
© Paul Audibert / Département de Seine-Saint-Denis



Restitution des travaux issus de la 3<sup>e</sup> édition du dispositif «Jeunes contre le racisme et l'antisémitisme» à la Marbrerie à Montreuil  
© Patricia Lecomte / Département de Seine-Saint-Denis

## CONTACT PRESSE

**Osel Lecuyer**

[olecuyer@seinesaintdenis.fr](mailto:olecuyer@seinesaintdenis.fr)

06 10 76 04 43



SUIVEZ-NOUS #SSD93

[seinesaintdenis.fr](http://seinesaintdenis.fr)